



MAIRIE
74210 - HAUTE-SAVOIE
Tél. : 04 50 44 56 36

Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 septembre 2019

Le vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
Mme GARDIER Valérie, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FALCINO Lucette,
M. BRUNET André, Adjoints au Maire.

M. BRUN Vincent, M. CARRERA Patrick, M. CREMON Christophe ;
Mme CURTIUS M. Anick, Mme DALMASSO Stéphanie M. PANISSET Didier,
M. DI UBALDO Vittorio
Conseillers Municipaux.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

M. LESOT Richard a donné pouvoir à M. CARRERA Patrick

Le conseil municipal a choisi *Valérie GARDIER* comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal :

En début de séance, Monsieur Jean-Luc DESBOIS, Directeur du Parc naturel régional du Massif des Bauges, et Madame Anne FRANCESCHI, vice-présidente, présentent à l'assemblée les différentes actions du Parc des Bauges, dans le cadre du renouvellement de sa Charte et de l'agrandissement de son périmètre. Historiquement, Saint-Ferréol ne fait pas partie du périmètre du Parc.

Cette longue démarche d'entrée de la commune dans le Parc des Bauges nécessite plusieurs étapes. La première démarche consiste, avant la fin de l'année, à la prise d'une délibération d'intention d'adhésion au Parc des Bauges, afin de soutenir ses valeurs et sa Charte. Le coût estimatif représenterait 2 euros par habitant.

La deuxième démarche consiste au lancement d'une enquête publique qui aura lieu en 2020-2021 et qui visera à déterminer le périmètre du Parc des Bauges et le renouvellement de sa Charte.

L'adhésion serait finalisée par une délibération en 2022.

- **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 juillet 2019 ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel des « Travaux de Gros Entretien Reconstruction 2019 » proposé par le SYANE, ainsi que la participation financière de la commune à cette opération ;
- **APPROUVE** le projet de révision allégé n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal élaboré par la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy ;
- **APPROUVE** la suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial à compter du 30 septembre 2019 et la création d'un poste de rédacteur territorial à compter du 1^{er} octobre 2019 ;
- **APPROUVE** la suppression d'un poste non permanent d'adjoint technique à compter du 30 septembre 2019 et la création d'un emploi permanent d'adjoint technique à compter du 1^{er} octobre 2019 ;

- Suite à la démission d'un adjoint technique titulaire en disponibilité, **APPROUVE** la nomination d'un adjoint technique territorial à 35/35^{ème} ;
- **APPROUVE** le renouvellement du bail à ferme du droit de chasse sur les terrains communaux pour une période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

La séance est close à 22H30.

Le Maire
Philippe PRUD'HOMME

